

ORIENTATION PEDAGOGIQUE COMMUNE A TOUTES LES DISCIPLINES

POUR LA FIN DE L'ANNEE – MAI JUIN 2020

COLLEGE DES IA IPR

Le ministère a publié le 4 mai 2020 une circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages.

<https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>

Cette circulaire est accompagnée pour les écoles et le collège de documents complémentaires mis en ligne sur une page du site EDUSCOL : Réouverture des écoles : comment accompagner au mieux les élèves ?

<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

Ces parutions récentes et les réflexions menées en son sein depuis l'annonce du déconfinement ont amené le collège des IA IPR à formaliser des éléments communs sur l'orientation pédagogique à donner à cette fin d'année scolaire. Ils sont bien évidemment en cohérence avec les textes ministériels et proposent quelques pistes complémentaires, elles-aussi en cohérence avec les indications nationales.

Le contexte très particulier de cette fin d'année scolaire conduit à une multiplication des situations possibles d'élèves dans les établissements. Entre ceux qui auront pu suivre la continuité pédagogique de manière efficace et continue et ceux que personne n'aura pu rejoindre et amener à rester dans des apprentissages, des cas intermédiaires variés sont décelables. Ils sont liés à l'équipement et à la connexion des élèves et des familles, à l'aide que ces dernières peuvent ou non apporter, à la situation sociale et sanitaire évolutive de chacun. Les professeurs n'auront pas pu également apporter tous, pour des raisons similaires, l'enseignement et le suivi habituels. Le retour en classe est quant à lui conditionné par de nombreux critères (volontariat, contraintes fixées par le protocole sanitaire national). Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas à l'heure actuelle, mesurer la proportion d'élèves du secondaire qui rejoindront leur établissement d'ici l'été.

A la fin de cette année scolaire et en début d'année scolaire suivante, l'hétérogénéité scolaire sera très forte. L'enjeu pédagogique au cœur des mois à venir est donc, plus encore que d'habitude, celui de l'adaptation des enseignements à la diversité des situations. Il s'agit de se projeter d'ores et déjà dans l'année prochaine afin de permettre qu'elle soit la plus réussie possible pour chacun des élèves.

L'heure n'est pas au "bouclage" des contenus de programmes¹, mais bien à un renforcement de l'accompagnement, autant que faire se peut, de chaque élève pour consolider ses acquis, donner un nouveau souffle à sa motivation et l'aider à se projeter sereinement dans sa prochaine année scolaire.

Si la situation sanitaire le permet, les établissements sont invités à scolariser des élèves prioritaires² et à porter une attention particulière aux élèves mis en difficulté par la période de confinement³ : il s'agit pour eux de revenir en classe afin de reprendre le chemin des apprentissages avec l'aide de leurs professeurs.

Les élèves de classe de terminale ont, par ailleurs, l'objectif du baccalauréat. Certains ont constaté que leurs résultats avant le confinement mettent en question la délivrance du diplôme. Il s'agit alors de les préparer spécifiquement aux oraux de rattrapage, et pour quelques-uns à la session de septembre. Ceux dont le diplôme semble d'ores et déjà assuré doivent, quant à eux, rester concentrés sur leurs futures études. Les professeurs peuvent les

¹ « ... l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement. »

Circulaire du 4 mai 2020, page 4.

² « Des groupes multi-niveaux peuvent être constitués pour scolariser des élèves prioritaires dont les cours n'ont pas repris et correspondant aux catégories suivantes :

- les élèves en situation de handicap ;
- les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage ;
- les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation. Dans la mesure du possible, il est également tenu compte des élèves relevant d'une même fratrie.

Circulaire du 4 mai 2020, page 2.

³ « Les élèves qui n'ont pas participé avec assiduité à l'enseignement à distance font l'objet d'une attention toute particulière afin de les mettre dans des conditions d'apprentissage favorables et prévenir ainsi un éventuel risque de décrochage scolaire. »

Circulaire du 4 mai 2020, page 4.

accompagner en ce sens en faisant travailler des compétences et capacités utiles au supérieur, notamment sur le plan méthodologique⁴.

Pour tous les élèves, il s'agit de consolider leurs acquis, à distance ou en présentiel, dans la perspective du niveau scolaire supérieur qui demeure un enjeu majeur. Cet objectif est à porter bien entendu en tenant compte de l'organisation de chaque établissement pour cette reprise⁵ et des réflexions conduites en équipe et en conseil pédagogique.

Les IA IPR, dans cette perspective, ont formalisé ensemble, à destination de tous les enseignants, les orientations générales suivantes pour finir l'année :

- S'engager avant tout sur l'accompagnement et l'écoute des élèves.
- S'adosser aux documents nationaux récemment publiés⁶ pour déterminer quelques priorités pour la phase suivante (la rentrée de septembre, les études à venir). Les professeurs n'hésiteront pas à contacter les IA-IPR si nécessaire.
- Planifier le travail autour de ces priorités par niveau, avec des possibilités de personnalisation pour les élèves en fonction de leur participation aux enseignements depuis le confinement. Pour cela, s'appuyer sur une phase de diagnostic⁷.
- Identifier, dans les ressources existantes (notamment numériques), celles qui permettent de travailler ces priorités. Selon les situations, elles pourront être exploitées en présentiel et/ou mises à disposition des élèves à distance pour un travail en autonomie le plus personnalisé possible⁸.
- Pallier au mieux les risques de décalage entre les exigences de l'école et les niveaux fragilisés de certains élèves : pour cela, s'assurer que chaque élève disposera, avant la fin de l'année scolaire et en prévision de l'année prochaine, de la liste des notions et compétences qu'il aura effectivement abordées au cours de cette année (en s'appuyant sur le cahier de textes, en surlignant la copie d'une table des matières d'un manuel, en proposant un tableau...). Cette liste pourra servir d'élément de diagnostic aux enseignants qui l'accueilleront l'an prochain.

Afin de limiter l'hétérogénéité prévisible de la rentrée 2020, mais aussi de mutualiser la réflexion et le travail, un travail en équipe (disciplinaire et pédagogique) est primordial, notamment en ce qui concerne la définition des priorités.

Enfin, la période de continuité pédagogique a amené la majorité des professeurs à utiliser davantage de solutions numériques pour travailler avec leurs élèves et entre eux. Cette évolution des pratiques, souvent accompagnée de dispositifs de mutualisation et d'entraide, ne peut que profiter aux mois et années à venir. La poursuite et l'enrichissement de ces pratiques

⁴ « Une attention particulière est portée [...] en terminale, aux enseignements essentiels dans la perspective de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. »

Circulaire du 4 mai 2020, page 6.

⁵ Voir le paragraphe 2.1 de la circulaire du 4 mai.

⁶ Voir la page EDUSCOL pour les attendus en collège et également la circulaire du 4 mai.

⁷ Voir le paragraphe 3.2 de la circulaire du 4 mai.

⁸ « Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile. Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'école ou de l'établissement, avec l'aide, le cas échéant, des autorités académiques. »

Circulaire nationale du 4 mai, page 2.

en lien avec le numérique, notamment celles qui permettent aux élèves de collaborer et créer ensemble, est souhaitable. Cette fin d'année, déchargée de l'obligation de terminer les programmes, est une occasion propice à des essais complémentaires que nous encourageons. Des "banques d'idées" pourraient également se mettre en place.

Cette période de continuité pédagogique a mis en lumière l'engagement et la conscience professionnelle des enseignants ainsi que leurs capacités d'innovation et d'adaptation. Ce travail, reconnu et salué par tous, a accéléré l'évolution de l'école vers des démarches d'enseignement complémentaires et nourri l'expérience commune. Il contribue pleinement au renouvellement et à la qualité de la réflexion sur notre système d'enseignement. Ainsi les nécessités de la période actuelle ont contribué à l'émergence d'outils et de pratiques qui pourraient se révéler très utiles dans le futur.